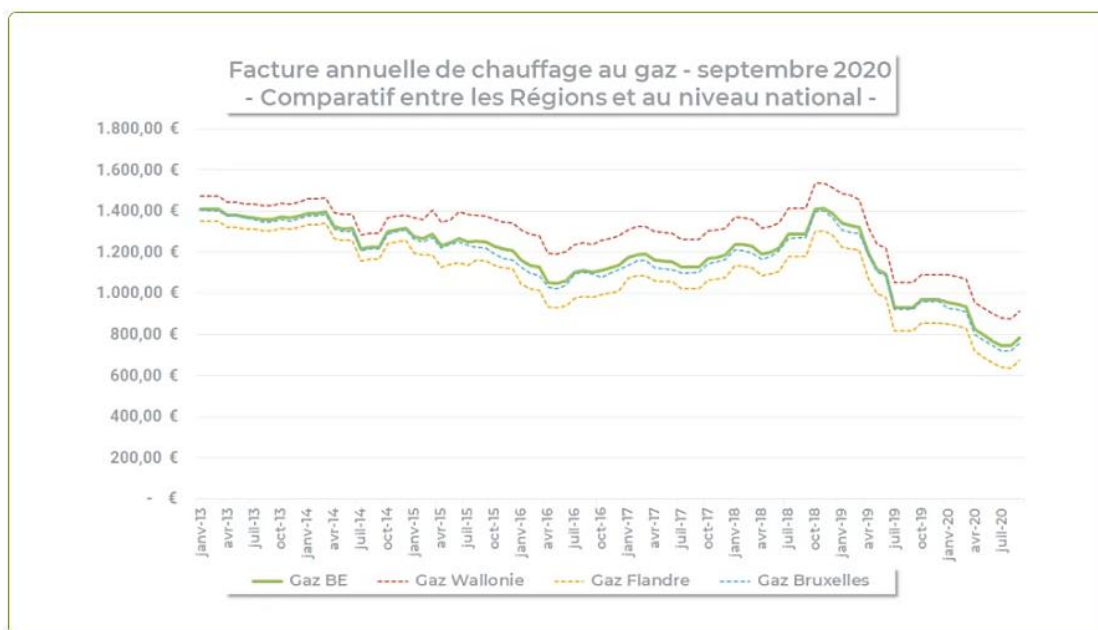


Se chauffer au gaz coûte plus cher aux Wallons

Cet hiver, plus besoin de tergiverser : se chauffer au gaz est une des solutions les plus économiques. Oui, mais pas partout. 239,29 euros : c'est la différence entre la facture annuelle de chauffage d'un ménage wallon et celle d'un ménage flamand, à consommation identique !

LIÈGE, le 2 décembre 2020 — Si les derniers chiffres ne laissent présager aucun doute, le chauffage au gaz (en moyenne 783 euros¹) est la solution la plus économique cette année. En effet, grâce aux tarifs records enregistrés en septembre, le gaz naturel et le mazout, les moyens de chauffages les plus prisés en Belgique, se sont tous deux classés en tête des factures les plus basses. Néanmoins, quand on examine la facture de chauffage au gaz dans chacune des régions, on se rend compte qu'elle est loin d'être uniforme. En septembre 2020, la facture annuelle s'élevait à 676 euros en Flandre et 759 euros à Bruxelles alors qu'elle caracolait à **915 euros en Wallonie**.

Entre **156 et 239 euros en plus**, c'est l'écart notable qui sépare les factures de gaz des ménages wallons de leurs comparses bruxellois et flamands. De ce fait, la Wallonie est la seule Région belge où il est actuellement plus intéressant de se chauffer au mazout plutôt qu'au gaz. La disparité est incontestable.



Mais comment s'explique-t-elle ? Ce sont les coûts de distribution fixes et variables qui sont à incriminer. Ceux-ci varient selon le prestataire (GRD) et la région. Avec les coûts de transport, ils représentent près de 40% du montant total de la facture. En Flandre, pour le terme fixe, ces coûts oscillent entre 50 et 100 euros par an alors qu'en Wallonie, ils varient plutôt entre 100 et 130 euros. Une différence notable pour les ménages allant **de 30 à 80 euros**.

¹ • « La consommation standard prise en compte pour calculer la facture annuelle de gaz est de **21.000 kWh**. »

Mais ce n'est pas tout. C'est surtout au niveau du terme « proportionnel » des coûts de réseau de distribution que la différence se marque encore davantage.

Bien que le coût unitaire entre la Flandre et la Wallonie ne diffèrent que de quelques dixièmes de centimes, l'écart devient significatif lorsque l'on sait que la consommation annuelle de chauffage s'élève à 21.000 kWh. Ainsi, en Wallonie, l'ensemble du coût de distribution du gaz naturel distribué par ORES Hainaut s'élève à **577 euros** alors qu'en Flandre ils atteignent à **peine 350 euros**.

Mais pourquoi les coûts de distribution du gaz sont-ils inférieurs en Flandre ? D'après les gestionnaires de réseau et la Commission wallonne pour l'Énergie (la CWaPE), la législation en vigueur et la densité de population sont des éléments clés pour expliquer cet écart. Pour Jean-Michel Brebant, porte-parole d'ORES plusieurs points spécifiques sont à prendre en compte :

« En Belgique, la fourniture d'énergie est une compétence régionalisée. Cela veut donc dire que chaque Région a ses propres législations à ce sujet. En Wallonie, par exemple, il y a ce qu'on appelle des obligations de services publics (OSP) qui servent de filet social. Ces OSP permettent d'assurer un raccordement gratuit au gaz (moins de 8 mètres) ou encore la pose d'un compteur à budget sans frais pour le consommateur. Toutefois, ces coûts sont bien existants et doivent être répercutés d'une manière ou d'une autre. Ils se retrouvent donc dans les coûts de distribution. C'est pourquoi il peut y avoir des différences notables entre Régions selon les décrets appliqués, mais aussi entre secteurs suivant leur densité de population et le développement du réseau. »

Du côté flamand, Isabel Van Cutsem, responsable de la communication chez Fluvius, explique également la différence entre les factures wallonnes et flamandes par une urbanisation plus dense, mais aussi par l'encadrement structurel de chaque Région. En Flandre, les structures tarifaires des coûts de distribution sont déterminées par la VREG alors qu'en Wallonie, il s'agit de la CWaPE.

Ainsi, la répercussion des coûts d'entretien de réseau varie selon la densité et l'urbanisation de chaque Région. En Flandre, un plus grand nombre de clients absorbent ces coûts. Alors que dans la province du Luxembourg, c'est au contraire l'étendue très limitée du réseau de gaz qui entraîne de faibles coûts d'entretien.

Une situation qui, d'après Jean-Michel Brebant, pourrait être amenée à se développer.

« Ce n'est pas impossible que les prix évoluent dans un autre sens dans le futur. On sait que le Parlement wallon envisage l'abandon des compteurs à budget, par exemple. Au final, c'est une question de législation. »

Pour Maxime Beguin, CEO de Wikipower, il est inconcevable d'imaginer le consommateur wallon sans aucune marge de manœuvre pour réduire sa facture.

« Même si le transport et la distribution sont des activités non soumises à la concurrence, le consommateur a toujours la possibilité de faire baisser sa facture en comparant les fournisseurs. Grâce à la composante énergie, qui représente près de 40% du montant de la facture de gaz, il reste une carte à jouer. Entre septembre 2019 et septembre 2020, les consommateurs belges ont pu bénéficier d'une réduction de 15,8 % sur leur facture de gaz annuelle. Il faut en profiter : comparez votre contrat de gaz et choisissez un contrat à prix fixe pour bloquer les tarifs avant toute hausse éventuelle. »

Notre analyse complète : <https://wikipower.be/blog/facture-de-gaz-wallonie/>

À propos de Wikipower :

Wikipower est une entreprise active depuis 2011 dans les achats groupés en énergie, en technologies durables et en télécommunication. Elle a également lancé le concept **Comparateur-Energie.be**, e-comparateur des tarifs de l'énergie à l'attention des ménages belges et seul comparateur à être certifié par la CREG. En 2020, Wikipower est sacrée **Gazelle de Liège et Gazelle nationale par le « Trends-Tendances » dans la catégorie « Petites entreprises »**. Organisme indépendant des fournisseurs d'énergie, Wikipower fonctionne sous contrôle d'huissier lors du calcul des offres les plus avantageuses. Elle travaille en **partenariat avec des acteurs majeurs du secteur public (villes de Bruxelles, de Charleroi, de Namur, Ath, Thuin, Tournai...) comme privé (Immovlan, Crelan, Ecollectif, Greenpeace, Action Damien...)**.

Site internet : www.wikipower.be

Point presse :

Pour plus d'informations, des images de presse ou pour planifier une entrevue avec l'un de nos experts en énergie, veuillez contacter Célia BERLEMONT (celia.berlemont@wikipower.be), membre de l'équipe communication de Wikipower.

